Saint-Gaudens (31) : bras de fer entre l'État et la mairie au sujet des migrants de la jungle

07/11/2016 à 8h18

Pour protester contre l'ouverture d'un centre d'accueil sur sa commune, le maire de Saint-Gaudens suspend le contrat de ville passé avec l'État en 2014. Il entend ainsi protester contre l'implantation d'un centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (Cada) de trente-huit places, destiné à accueillir des migrants de Calais dans sa ville. Une première en France.

« *Nous avons été mis devant le fait accompli, sans concertation avec la population*, argumente le maire (divers gauche) Jean-Yves Duclos. *Je suis d'accord pour accueillir des réfugiés, mais pas dans ces conditions et pas dans ce périmètre, qui compte plus de 29 % de chômeurs.* »

Le Monde

Merci à **oxoxo**